Informations de base

2001/2340(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Illettrisme et exclusion sociale **Subject** 4.10.05 Inclusion sociale, pauvreté, revenu minimum 4.40 Education, formation professionnelle et jeunesse	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
EMPL Emploi et affaires sociales	HERMANGE Marie-Thérèse (PPE-DE)	15/02/2001

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
CULT Culture, jeunesse, éducation, médias et sports	WYN Eurig (V/ALE)	06/03/2001

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
28/02/2001	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
08/01/2002	Vote en commission		Résumé
08/01/2002	Dépôt du rapport de la commission	A5-0009/2002	
07/02/2002	Décision du Parlement	T5-0062/2002	Résumé
07/02/2002	Débat en plénière		
07/02/2002	Fin de la procédure au Parlement		
21/11/2002	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2001/2340(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55

État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	EMPL/5/14443

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A5-0009/2002	08/01/2002	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T5-0062/2002 JO C 284 21.11.2002, p. 0209-0343 E	07/02/2002	Résumé

Illettrisme et exclusion sociale

2001/2340(INI) - 07/02/2002 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant par 367 voix pour, une contre et 6 abstentions le rapport d'initiative de Mme Marie-Thérèse HERMANGE (PPE-DE, F) sur l'illettrisme, le Parlement européen se rattache entièrement à la position exprimée par sa commission fond (se reporter au résumé précédent). Pour l'essentiel, la résolution demande à la Commission de soumettre un Livre Vert sur l'illettrisme et l'exclusion sociale et de proposer des indicateurs spécifiques et des références relatives à l'illettrisme. Le Livre Vert devrait contenir un calendrier pour les objectifs tangibles. De plus, la Commission devrait présenter une proposition de recommandation aux États membres sur les mesures à prendre au niveau national, régional et local. Á noter que les députés ont déclaré que les travailleurs immigrés instruits dans leur propre langue maternelle ne devaient pas être considérés comme illettrés.